

Formation

Mieux intégrer la coopération avec les proches aidants dans les pratiques d'accompagnement à domicile

Durée 3,5 heures (1/2 journée en présentiel)

Public concerné :

- Toutes personnes exerçant un métier d'encadrement ou d'intervenant dans un service d'aide à domicile ou d'un établissement médico-social.

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Objectifs :

- Echanger collectivement pour comprendre ce qui se joue dans la relation professionnels/proches-aidant.
- Identifier ce qui doit être pris en compte pour tendre vers une coopération de qualité.
- Repérer des actions à tester dans l'organisation de la structure et dans les pratiques à domicile.

Compétences visées :

- Comprendre la relation avec les proche-aidants
- Appréhender l'accompagnement des professionnels intervenant à domicile
- Construire une relation pérenne pour favoriser une meilleure prise en charge et une meilleure qualité de vie au travail

Méthodes et moyens : Le stage alterne exposés théoriques, apports de connaissances, études de cas, mises en situation sous forme d'exercices pratiques, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé. Les supports utilisés seront ceux d'ACTITUDE.

Evaluation et validation : Des mises en situation pratique et des travaux en sous-groupe seront proposés aux participants. A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation.

Evaluation des résultats : chaque participant recevra un formulaire d'évaluation à l'issue de la formation. Un questionnaire à froid sera proposé à l'entreprise et aux participants afin de mesurer les acquis de la formation et de permettre une réflexion sur les actions à mettre en œuvre en tant que salarié(e) pour favoriser la coopération avec les proche-aidants.

Le formateur : L'encadrement de cette formation est assuré par un(e) formateur(trice) expérimenté(e) dans le service à la personne et l'accompagnement des entreprises.

Durée et modalités de la formation : La durée totale de la formation est 3,5 heures de face à face pédagogique : réparties sur ½ journée
L'effectif maximum est de 10 stagiaires.



PROGRAMME

Mieux intégrer la coopération avec les proches aidants dans les pratiques d'accompagnement à domicile

Jour 1	Désignation
Matin 9h – 12h30 ou Après-midi 13h30 – 17h	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouverture de la formation✓ Présentation du formateur, des apprenants, du programme, des objectifs et enjeux de la formation et recueil des attentes✓ Partage des repères sur la coopération✓ De la gestion de la relation à la coopération : Que prendre en compte ?✓ Mettre en place une coopération de qualité : quelles actions ?✓ Clôture de la formation : bilan et recueil du ressenti des apprenants